



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20039630

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 Juin 2020

DU BRABANT-WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0894 292 092**

Nom

(en entier) : **ASSOCIATION EUGENE MALEVE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association de Droit public Chapitre XII**

Adresse complète du siège : **Place de Maret 1 à 1350 ORP-JAUCHE**

Objet de l'acte : Renouvellement du Conseil d'Administration

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un juin, à Orp-jauche, place de Maret 1

MONITEUR BELGE
06-03-2020
BELGISCH STAATSBLAAD

ASSEMBLEE GENERALE.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de l'association de droit public "Association Eugène Malevé, ayant son siège social à 1350 ORP-JAUCHE, place de Maret 1;

Association de droit public constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jean-François CAYPHAS, à Jauche, le 29 août 2007, publié par extrait à l'annexe du Moniteur belge du 03 janvier 2008 sous le numéro 2008-01-03/0001192.

Association immatriculée au Registre des personnes morales sous le numéro 0894.292.092

BUREAU:

La séance est ouverte à 20 heures 05 minutes, sous la présidence de Mr Julien GASIAUX.

Installation du nouveau conseil d'administration : L'assemblée générale passe ensuite à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration consécutivement aux élections communales du 14 octobre 2018 et sur présentation des candidats du conseil communal d'Orp-Jauche, du conseil de l'action sociale d'Orp-Jauche et de l'asbl Top Seniors, en conformité avec les nouveaux statuts :

1.Représentants du conseil communal d'Orp-Jauche : Par sa délibération du 26 mars 2019, le conseil communal d'Orp-Jauche a désigné, à l'unanimité des membres présents, les conseillers communaux suivants afin de représenter la commune au sein de l'Assemblée générale et du conseil d'administration de l'Association Chapitre XII « Eugène Malevé » :

- Pour le groupe P.S., 2 représentants : Robert GYSEMBERGH et Laura SADIN
- Pour le groupe M.R., 1 représentant : Philippe LEFEVRE

2. Représentants du conseil de l'action sociale d'Orp-Jauche : Par sa délibération du 1er avril 2019, le conseil de l'action sociale d'Orp-Jauche a désigné, au scrutin secret et à la majorité absolue, par 5 oui et 2 abstentions, Mme Véronique GHENNE en qualité de représentant du conseil de l'action sociale au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de « L'Association Eugène Malevé »

3. Représentants de l'ASBL Top Seniors : Par sa délibération du 26 avril 2019, le conseil d'administration de l'ASBL Top Seniors a désigné les administrateurs suivants afin de représenter l'ASBL au sein de la Résidence Malevé :

- * représentants pour le groupe PS : Alain GOSSIA, Henri BAUWIN et Richard DELVAUX
- * représentants pour le groupe MR : José LALLEMAND et Gabriel MAROT
- * représentants pour le groupe Ecolo : Arnaud MORANDIN
- * représentants pour le groupe CDH : Thérèse d'UDEKEM d'ACQZ.

CLOTURE:

La séance est levée à 20 heures 40 minutes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

BUREAU:

A l'issue de l'Assemblée générale, le conseil d'Administration se réunit afin d'élire les instances du Conseil d'Administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

La séance est ouverte à 20 heures 42 minutes sous la présidence de M. Alain GOSSIA.

INSTALLATION DES INSTANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. Philippe LEFEVRE

Vice-Président: M. Alain GOSSIA

Secrétaire: M. Baudouin BASTAITS

Observateur avec voix consultative: M. Christian DELVIGNE, Echevin

Il résulte de la composition des deux assemblées que tous les membres sont ici présents ou représentés.

Les assemblées peuvent donc délibérer et statuer valablement sur l'ordre du jour sans qu'il doive être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

CLOTURE:

La séance est levée à 21 heure 40 minutes.

Dréssé en date que dessus à Orp-Jauche, à l'adresse du siège social.

Le Président

Philippe LEFEVRE.